

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1004 Société : 139286

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Khalidch Malhem

Date de naissance : 1936

Adresse : Rue 57 n 25 Yama 5 route d'Yanai Casablanca

Tél. : 06 66 08 06 08 Total des frais engagés : 330 Dhs, 151 H Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 21/11/2021

Nom et prénom du malade : Moumen Al Cha Age : _____

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Affection ORL

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : _____

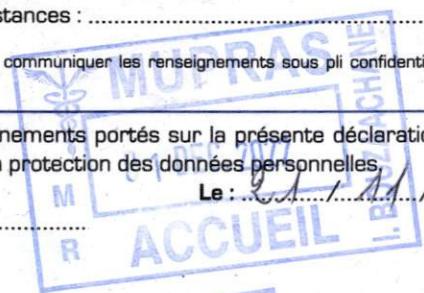
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 21/11/2021

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27/11/2012	Aspiration	5	350 DHS	<p>Dr. TAZI M. Spécialiste en O.R.L. 132, Bd Youssef El Hatti, Casablanca Tél: 05 22 57 67 49 - 05 22 69 99 33 33 INPE : 091186841</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien Ardu Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE KOUTOUBIA Lotissement Koutoubia Dokhour d'Etat en Pharmacie Cité Djamaa - Casablanca INPE: 92038904	21/11/2012	2500

ANALYSES- RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
MONTANTS DES SOINS				
DEBUT D'EXECUTION				
FIN D'EXECUTION				
COEFFICIENT DES TRAVAUX				
MONTANTS DES SOINS				
DATE DU DEVIS				
DATE DE L'EXECUTION				

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

SPÉCIALISTE O.R.L

Maladies et Chirurgie des Oreilles,
du Nez et la Gorge
Exploration Surdité
(Audiogramme - PEA)
Chirurgie Thyroïdienne (Goître)
Traitement de l'allergie - Vertiges
Pathologie du ronflement.



اختصاصي في جراحة الأنف - الأنف والحنجرة
جراحة الوجه والعنق - جراحة الكواتر
والجراحة المجهريّة بالبازر
تشخيص وعلاج الصمم والدوخة
علاج الحساسية والشخير

الدكتور التازي محمد نبيل
Dr. Tazi Mohammed Nabil

Casablanca, Le :

**21 novembre
2022**

Mme MOUMEN Aicha

EAU OXYGENEE 10V SPRAY

5 pulv 5 fois par jour pendant 6 jours

PHARMACIE KOUTOUBIA
Mohamed AARAB

Tél: 05 22 57 39 24 INPE: 92036804
Tél: 05 22 57 39 24 GSM: 06 69 99 33 33

Dr. TAZI Med Nabil
Spécialiste en O.R.L
132, Bd Idriss El Harti, Jamila (3)
C.D - Sbata - Casablanca
Tél: 05 22 57 67 49 GSM: 06 69 99 33 33
INPE : 09116841

PHARMACIE KOUTOUBIA
Mohamed AARAB
Spécialiste en Pharmacie
132, Boulevard Idriss El Harti, Jamila (3) C.D - Sbata - Casablanca
Docteur Massaoudia Rue 24 N°10A
Lottissement Massaoudia - Casablanca
Tél: 05 22 57 31 07 - 05 22 57 39 24
INPE: 92036804

132، شارع ادريس الحارتي جميلة 3 - قرية الحمامعة - سباتة - الدار البيضاء

132, Boulevard Idriss El Harti, Jamila (3) C.D - Sbata - Casablanca
Tél : 05 22 57 67 49 - GSM : 06 69 99 33 33 - E-mail : drtazinabil@gmail.com

CABINET ORL DR TAZI NABIL
132, Bd Idriss El Harti Jamila (3) CD Sbata- CASABLANCA
TEL : 0522 57 67 49

NOTE D'HONORAIRES

NOM PRENOM MAUMED AICHA

Reçu la somme de 350.000 (Trois - Cent

..... Cinq mille dinars)

Pour consultation ORL (C2) + (K 5) pour microaspiration pour bouchon de cérumen

Dr. TAZI Med Nabil
Spécialiste en O.R.L
Maladies et Chirurgie Nez, Gorge, Oreille
132, Boulevard Idriss El Harti Jamila (3)
CD Sbata - Casablanca
Tél.: 05 22 57 67 49 - Gsm : 06 69 99 33 33

CASABLANCA, Le 21/11/2012